



Citoyenneté

Livret Citoyenneté

Sommaire

Préalable:

Les apprentissages liés à la citoyenneté, un dispositif à trois niveaux p3

1- Les outils de niveau 1:

p7

Education à la prévention routière

La semaine de prévention des risques

A la découverte de mes droits et de mes devoirs avec l'exposition « Moi, jeune citoyen »

Le passeport citoyen

2- Les outils de niveau 2:

p19

Devoir de mémoire et citoyenneté

Le Conseil Municipal des Enfants

3- Les outils de niveau 3:

Le projet civique et citoyen d'initiative personnelle p 26

Préambule: Les apprentissages liés à la citoyenneté

Un dispositif à trois niveaux :

Comment motiver les élèves des cycles 2 et 3 à rencontrer et à acquérir les connaissances du programme d'enseignement moral et civique?

Comment les aider à développer et à maîtriser les compétences d'initiative et d'autonomie, les compétences sociales et civiques?

Sans aucun doute, cet enseignement doit être agrémenté d'une pédagogie active de projet, de rencontres et de prises de conscience.

Mais la volonté de chacun de s'engager, le plaisir de garder l'initiative de son enseignement, la maîtrise des sujets sont variables :

Besoin d'être guidé ? Ou simplement d'apports de spécialistes? Souhait de donner la priorité à l'apprentissage de la citoyenneté via un projet annuel de classe?

Vous pouvez désormais entrer dans le dispositif des classes citoyennes de Roubaix à trois niveaux de sensibilisation ou d'engagement.

- **Niveau 1** : exploitation d'une animation proposée par un intervenant :
 - Education et prévention routière en milieu scolaire
 - Exposition « Moi jeune citoyen »
 - Semaine de prévention des risques
 - Passeport citoyen

- **Niveau 2** : montage d'un projet sur le thème prédéfini avec accompagnement du service thématique de la Ville :
 - Projet citoyenneté et devoir de mémoire
 - Le Conseil Municipal des Enfants

- **Niveau 3** : montage d'un projet citoyen d'initiative personnelle articulé autour des compétences sociales et civiques avec accompagnement spécifique du service réussite éducative :
 - Projet civique et citoyen d'initiative personnelle

Des propositions sur lesquelles s'appuyer pour constituer le parcours citoyen de l'élève :

Depuis 2015, l'école doit veiller à ce que chaque élève explore les grands domaines artistiques et culturels, comprenne les enjeux liés à sa santé et développe un esprit citoyen. Cette volonté est inscrite dans les parcours éducatifs de l'élève, dont la mise en œuvre est programmée par l'équipe pédagogique de l'école.

Votre démarche de dépôt de projet dans l'Espace Ressources Enseignants doit s'inscrire dans la logique de ces parcours.

L'offre de la Ville de Roubaix permet le déploiement de ces parcours sous 2 formes : la prise en charge d'interventions en appui au travail de l'enseignant ou l'apport de ressources pour un projet mené par l'enseignant seul dans sa classe (voir le livret spécifique : Ressources).

Extraits d'Eduscol, les parcours éducatifs :

« Le **parcours d'éducation artistique et culturelle** a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers : des rencontres, des pratiques, des connaissances.

Le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Le **parcours éducatif de santé** regroupe les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires. »

Et Aussi :

Une dynamique citoyenne à partager sur tous les temps !

L'implication des parents:

Vous souhaitez sensibiliser les parents d'élèves de votre classe au projet citoyen que vous menez, au-delà des temps de présentation et d'information réguliers que vous mettez déjà en place. Vous pouvez faire appel au service de réussite éducative de la ville de Roubaix, qui peut faire le lien avec les structures de proximité pour favoriser la mobilisation et l'implication de l'association ou le groupement de parents d'élèves de l'école.

La mobilisation de ressources complémentaires :

- **La réserve citoyenne de l'éducation nationale** : le dispositif permet « à l'École de trouver parmi les forces vives de la société civile des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République ». La Ville de Roubaix est ambassadrice officielle de la réserve citoyenne. Cela constitue une nouvelle possibilité d'enrichir les partenariats existants au service de vos projets d'éducation à la citoyenneté. Les thèmes d'intervention sont : l'éducation à la citoyenneté et à la laïcité, l'éducation à l'égalité entre filles et garçons, la lutte contre toutes les formes de discriminations, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le rapprochement de l'école et du monde professionnel, ou éducation aux médias et à l'information.

Pour en savoir plus : <http://www.lareservecitoyenne.fr/>

- **La résidence d'éducation aux médias** : la Ville de Roubaix et la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi que l'Éducation nationale s'associent pour mettre en place un dispositif de sensibilisation et d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression. Un journaliste professionnel sera donc accueilli en résidence-mission pendant 4 mois.

Cette résidence-mission s'adresse aux enfants et jeunes entre 8 et 25 ans, du CE2 à l'enseignement supérieur, ainsi qu'aux professionnels de l'éducation qui les encadrent (enseignants, professeurs, animateurs, médiateurs...).

Le dispositif se veut une réponse complémentaire aux enjeux d'éducation à la citoyenneté et aura pour objectifs de :

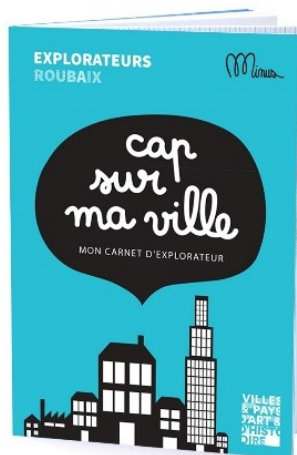
- faire découvrir le métier de journaliste et ses problématiques actuelles ;
- sensibiliser aux enjeux de la liberté d'expression ;
- donner à voir et à comprendre le processus de production de l'information et d'aider à son décodage ;
- d'encourager le développement d'une pratique consciente et responsable des différents médias, des réseaux sociaux et d'Internet de façon générale.

Pour en savoir plus : Livret Education aux Médias et à l'Information / résidence d'éducation aux médias

Les livrets d'activités et les ressources du label ville d'art et d'histoire :

Le service Ville d'art et d'histoire propose plusieurs livrets d'activités, outils et techniques qui permettent aux enfants d'observer, découvrir et interroger leur environnement proche et leur cadre de vie. Des liens peuvent être faits dans le cadre de votre projet d'éducation à la citoyenneté.

Pour en savoir plus : Livret culture et Livret ressources sur l'espace ressources enseignants : Roubaix.fr



**LES OUTILS AU SERVICE DES APPRENTISSAGES CITOYENS
DE NIVEAU 1**

Education et prévention routière en milieu scolaire

Présentation :

Le service Prévention de la Ville de Roubaix et la Police Municipale proposent des interventions d'éducation à la route dans les écoles élémentaires de la ville (**classes de CM1, CM2 et ULIS école grands**).

Le contenu pédagogique de ces interventions est défini par le BO de juin 2015 : EMC le droit et la règle, des principes pour vivre avec les autres ; ainsi que dans les programmes : comprendre que la règle commune peut interdire, obliger mais aussi autoriser.

Initiation au code de la route et aux règles de prudence en lien avec l'APER.

Les actions proposées sont effectuées par un animateur en sécurité routière (*formation « Moniteur Prévention Routière »*).

2 types d'intervention sont proposés :

- Action d'éducation routière pratique et théorique sur site Brossolette
- Passage de l'APER

1- Action éducation routière pratique et théorique

Pour mieux articuler interventions théoriques et pratiques, le service prévention propose, à la rentrée scolaire prochaine, de vous accueillir à la journée sur le site de l'école BROSSOLETTE. Les enfants pourront, en effet, sur une même journée appréhender les règles d'usage de la rue et de la route, en les testant sur une piste de sécurité routière.

Théorie: l'enfant piéton/passager/cycliste :

L'objectif est de faire découvrir que la route n'est pas "à prendre" mais à partager, c'est acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier. La mise en place efficace d'une éducation précoce à la sécurité routière suppose la convergence de pratiques scolaires et familiales qui favorisent la construction d'une conscience citoyenne.

- 1 - La signalisation routière (les panneaux : formes, couleurs et significations).
- 2 - L'enfant piéton et passager de voiture.
- 3 - L'enfant cycliste.

Supports:

Projection d'un diaporama.

Test d'évaluation des acquis.

Mise à disposition d'un cahier par élève (« Code Rousseau ») aux enseignants qui le souhaitent afin de poursuivre cette sensibilisation à la route.

Pratique : Circulation en vélo en milieu protégé

Constat:

Une utilisation dangereuse du 2 roues dans les rues de Roubaix (problème de placement dans la circulation, non maîtrise des techniques de base, circulation sur le trottoir, non port du casque, non utilisation des bandes cyclables, dépassement par la droite, remontée de file de véhicules, etc.)

Par ailleurs on constate que bon nombre d'enfants ne maîtrisent pas du tout leur vélo, ne roulent pas droit, ne savent pas freiner. Une sensibilisation est dès lors indispensable. Cette intervention viendra en complément des actions théoriques d'éducation routière **réalisées telles que décrites ci-dessus.**

Support: Piste sécurité routière

Sur site protégé, il s'agit d'une mise en pratique avec un parcours comprenant plusieurs ateliers afin d'acquérir une maîtrise du vélo.

Chaque épreuve permet de travailler des techniques pratiques : freinage, conduite à une main, tourné de tête, maîtrise de sa bicyclette, savoir tourner à gauche et à droite, s'arrêter à un stop, à un céder le passage, à un feu tricolore et savoir rouler en groupe.

Déroulement de la journée :

L'action se déroule à l'école :

Pierre Brossolette
125, rue Brossolette
59100 Roubaix

La classe se déplace à l'école Brossolette pour la journée complète.

Démarrage de l'action à 9h00

Pause récréation à 10h20

Reprise à 10h30

Pause méridienne 12h00

Les élèves peuvent manger dans la salle de cours

Prévoir le repas du midi pour les élèves.

Reprise à 13h30

Fin de la journée à 16h00

Demande de transport :

Pour les déplacements des écoles publiques , des prises en charge du transport (tickets bus transpole) peuvent être demandées au service réussite éducative. Les demandes sont à insérées dans le cadre de votre demande de projet par le biais de l'extranet école avant le 30 juin 2018. Elles sont également à reporter au sein de l'appel à projet sécurité routière.

Pour les questions relatives au transport, vous pouvez contacter Virginie Da Costa, service réussite éducative/ 03.59.57.31.27/vdacosta@ville-roubaix.fr

2- Le passage de l' A.P.E.R (pour les classes de CM2 uniquement)

Série de 20 questions ; pour réussir l'élève doit avoir 10 réponses correctes sur 20 (questions sur CD Rom, accès Internet obligatoire).

Remise d'un diplôme officiel (donné aux écoles par le DSDEN).

Action réalisée à la demande des directeurs d'écoles.

Vos contacts:

Ahmed Melikèche
DPRPJ
03 28 09 95 31
amelikeche@ville-roubaix.fr

Gontran Dupont
Police municipale
03 28 09 95 31
gdupont@ville-roubaix.fr

Modalités d'inscription :

Vos demandes sont à renvoyer avant **le 20 juin 2018**,
selon les modalités précisées au sein du guide de « la marche à suivre ».

La semaine de prévention des risques : (Écoles publiques, CM1 et CM2)

Public visé :

Trente à quarante classes de CM1 et CM2 des circonscriptions roubaisiennes.

Durée :

1 journée

Lieu :

Parc des Sports

Partenaires :

Transpole, les infirmières des collèges roubaisiens, le Centre de Secours de Roubaix, Prévention Maif, la police nationale, la police municipale, la Métropole Européenne de Lille, CITEO...et différents services de la Ville (sports et prévention). ..

Description :

Sur la journée, les élèves découvriront des parcours constitués d'ateliers pratiques et théoriques leur permettant de tester leurs connaissances et d'apprendre les comportements responsables et adaptés qu'ils soient piétons, cyclistes, passagers d'une voiture ou d'un transport en commun. Ils pourront aussi s'exercer sur une piste de maniabilité et de débrouillardise, participer à des ateliers d'apprentissage du vélo ou encore discuter sur la meilleure conduite à tenir en vélo. D'autres ateliers leur permettront d'acquérir les bons réflexes à adopter grâce aux ateliers « donner l'alerte » et « porter secours » notamment. **La semaine vise également à travailler l'acquisition des compétences psychosociales pour que les enfants puissent mieux appréhender la notion de risque sur plusieurs champs (messages clairs, prévention des conflits, rapport filles-garçons, usages et mésusages des réseaux sociaux...) et à réfléchir sur les bons comportements aux abords de l'école.**

Contact :

Anne-Sophie Belgaid
Responsable service réussite éducative
Tél: 03.59.57.31.75
abelgaid@ville-roubaix.fr

Modalités d'inscription:

Vos demandes sont à renvoyer **avant le 20 juin 2018,**
selon les modalités précisées au sein du guide de « la marche à suivre ».

Exposition Moi jeune citoyen

L'exposition « Moi Jeune Citoyen » est un outil de prévention principalement destiné aux classes de CM1 et de CM2. Il permet de sensibiliser ces publics aux notions de lois, de normes sociales, d'interdits et de poser le cadre institutionnel concerné par l'enfance délinquante et l'enfance en danger.

Cette démarche est centrée sur les besoins des publics et des enseignants, à un moment et sur un secteur donné.

1- Organisation pédagogique

- L'exposition ne peut être assurée que si plusieurs classes (minimum 3) par école sont inscrites.
- Une rencontre préparatoire entre l'équipe pédagogique et l'animatrice est mise en place un mois avant la date de l'animation de l'exposition et donne lieu à la production d'un écrit concernant son organisation pédagogique.
- L'animation de l'exposition est assurée par une animatrice qui peut être accompagnée d'un autre acteur institutionnel. L'encadrement et la discipline du groupe d'élèves participant à l'exposition sont assurés par l'enseignant.
- L'installation et la désinstallation de l'exposition nécessitent de la part de l'établissement scolaire une aide technique. La configuration de cet outil requiert la mise à disposition d'un lieu adéquat et ce pour une durée de 1 à 2 jours en fonction du nombre de classes participantes.
- Une réunion bilan est programmée 15 jours après l'intervention afin d'établir une synthèse de l'action menée.

2- Présentation de l'exposition

L'exposition « Moi jeune citoyen » est constituée de vitrines représentant les différents lieux de vie de l'enfant : la maison, la rue, l'école ainsi que ses éventuels interlocuteurs : les parents, les amis, le chef d'établissement, le travailleur social, le policier, le magistrat.

Dans chaque vitrine représentant un lieu de vie, une série de 30 fiches pose des questions en relation avec le lieu représenté. Ces questions trouvent réponse sous la quatrième vitrine où un dispositif sonore informatisé donne tour à tour la parole aux parents, à un copain, un travailleur social, un policier, un enseignant et un magistrat.

A partir des situations que les enfants peuvent rencontrer dans leurs principaux lieux de vie et à chaque fois que la loi ou la règle constitue une référence, l'exposition permet à l'animatrice d'apporter des réponses précises et d'instaurer un dialogue avec les enfants participants à l'exposition.

3- Le déroulement d'une séance

L'intervention dure 1h15 + 15 minutes pour la passation d'un questionnaire, afin de vérifier la compréhension des notions abordées.

La classe est séparée en trois groupes, un groupe pour chaque environnement, (la maison, la rue, l'école). Les élèves prennent connaissance des fiches/questions, ils peuvent les échanger et les commenter de façon informelle.

Chaque enfant est invité à décider librement du thème qu'il souhaite aborder, il sera libre de choisir une fiche. Etant donné le temps imparti, toutes les questions ne peuvent être traitées en une séance. Le groupe, à l'aide de l'animateur ou de l'enseignant, vote pour choisir les thèmes qu'il souhaite aborder.

Ensuite l'élève désigné est invité à lire sa question à voix haute.

Exemple de fiches/questions sur l'environnement de la maison :

« Un élève menace de me frapper si je ne lui fais pas ses devoirs, que peut-il se passer ?

L'animatrice vérifie que les termes ont bien été compris par tous. Elle permet ensuite à qui le désire de proposer une réponse, d'argumenter, de défendre un point de vue, en résumé de mettre la question en débat. Ce temps d'échange est souvent un moment très riche, non seulement du point de vue de l'apport de connaissances, mais également de l'apprentissage du débat public. Il permet également de faire un constat sur l'état des connaissances des enfants en matière de loi et de règlement.

L'enfant ayant lu la question va ensuite, au moyen de l'ordinateur, donner à entendre les réponses des différents acteurs présentés au début de la séance.

Réponse de la loi :

Il y a harcèlement scolaire lorsqu'un élève a des propos ou comportements répétés vis-à-vis d'un autre élève ayant pour but ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie. Ils se traduisent par une altération de la santé physique ou mentale de la victime. Les actes concernés peuvent être des brimades, des humiliations, des insultes répétées...

Le harcèlement à l'école est puni par la loi. Les faits sont punis même s'ils n'ont pas été commis dans les bâtiments de l'école. En cas de condamnation, les parents des auteurs mineurs peuvent être amenés à indemniser les parents d'une victime.

Textes de référence :

« La menace d'atteinte aux personnes, faite avec ordre de remplir une condition est un délit puni par la loi de : 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (art. 222-18 du code pénal). »

L'animatrice complète et étoffe les réponses préprogrammées par quelques références historiques, des anecdotes tirées de l'actualité ou de son expérience professionnelle.

Pour aller plus loin :

Vous souhaitez mettre en place un projet en lien avec l'exposition, il est possible d'actionner le niveau 3 du livret et solliciter l'inscription à une classe citoyenne d'initiative personnelle (Cf. niveau 3 du présent livret)

[Votre contact :](#)

Mélissa LOUNES
Directrice jeunesse
Tél : 03.59.57.49.79
mlounes@ville-roubaix.fr

[Modalités d'inscription:](#)

Vos demandes sont à renvoyer **avant le 20 juin 2018,**
selon les modalités précisées au sein du guide de « la marche à suivre ».

Passeport Citoyen

(à partir du CE2)

De nouveaux outils au service de votre projet !

- Un nouveau **livret d'activités** élaboré avec les **Editions minus**
- Une nouvelle **visite citoyenne** construite avec l'**Office de tourisme**

- Pour contribuer à apprendre aux enfants ce qui fera non seulement d'eux des citoyens mais aussi **des citoyens de leur ville ;**

- Pour développer la connaissance et l'appropriation des lieux identifiés à **l'histoire de la République** et de ses valeurs **à partir de l'histoire locale roubaisienne ;**

- Pour permettre la compréhension du **rôle des institutions locales** et des espaces d'exercice de la citoyenneté, comme préalable à l'exercice d'une citoyenneté active !

Une sensibilisation plus particulière aux notions de laïcité et d'égalité hommes-femmes est également constitutive du parcours et du livret-jeu.

L'action passeport citoyen est composé d'un parcours citoyen dans la Ville et d'un livret-jeu. Les outils sont adaptables. En fonction de votre projet, la visite peut être dissociée du livret d'activités.

La visite citoyenne :

Conçue par l'office de tourisme dans le cadre du label ville d'art et d'histoire elle est composée :

- d'une série de visites des hauts lieux de citoyenneté dans la ville : hôtel de ville, monuments...
- de la traduction des symboles de la République dans les lieux et l'espace
- de la compréhension des traces de l'histoire locale constitutive de l'identité citoyenne locale.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ... CITOYENNETÉ

Ce parcours pédestre en centre-ville propose de se questionner sur : Comment est-on citoyen à Roubaix? Pour répondre à cette question, il faut d'abord se plonger dans l'Histoire de la ville. Son développement à la suite de l'industrialisation, les vagues d'immigration permettent de comprendre l'émergence de la citoyenneté roubaisienne. Le Patrimoine éclaire ce passé et incarne l'idée de bien commun à protéger. Enfin, les marqueurs actuels de la vie citoyenne évoquent la façon dont on vit la Démocratie à Roubaix.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ... CITOYENNETÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée de la visite: 1h30
- Circuit pédestre
- Accompagné par un guide conférencier agréé par le Ministère de la Culture et spécialisé dans l'accueil du jeune public
- Valable du lundi au vendredi
- Groupe de 25 élèves maximum

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cycle 3

1. Les langages pour penser et communiquer
2. Des méthodes et outils pour apprendre
3. La formation de la personne et du citoyen
4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Français

- > Écouter pour comprendre un message à l'oral, un propos, un discours

Histoire-géographie

- > Se repérer dans le temps > Se repérer dans l'espace
- > Comprendre un document > Pratiquer différents langages en histoire - géographie

HISTOIRE : l'âge industriel en France / le travail à l'usine / à l'atelier / la ville industrielle
GÉOGRAPHIE : Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France

Enseignement moral et civique

- > Le droit et la règle : les principes pour vivre avec les autres
Comprendre les raisons d'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques

DÉROULEMENT DE LA VISITE

DÉPART: *Grand Place de Roubaix*

LA PLACE DE LA LIBERTÉ

LA GRAND'PLACE

L'HÔTEL DE VILLE

L'AVENUE JEAN LEBAS

LE MUSÉE LA PISCINE (ANCIENS BAINS MUNICIPAUX)

L'HÔTEL PIERRE CATTEAU (TRIBUNAL D'INSTANCE)

L'ENSAIT

LE MONUMENT À JULES GUESDE

Renseignements pratiques :

Prise en charge de la visite par le service réussite éducative

L'objet est de faire en sorte que chaque enfant puisse en bénéficier au cours de son parcours citoyen.

Prise en charge possible du transport pour les écoles publiques

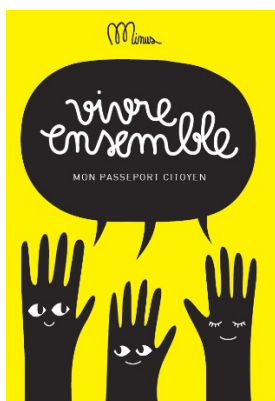
Fiche d'inscription téléchargeable sur l'espace ressources enseignants à remettre **avant le 20 juin 2018** par le biais de la clé USB

Pour aller plus loin :

- Vous pouvez solliciter des ressources complémentaires pour partir à la découverte les marqueurs de la citoyenneté dans un autre quartier de la Ville de Roubaix ou le quartier d'implantation de l'école (voir livret culture : proposition du service label ville d'art et d'histoire de la Ville de Roubaix)
- Nous pouvons faciliter la mise en lien avec les services municipaux pour partir à la découverte des « coulisses » de services municipaux (état civil, archives, mairie de quartiers ...) ou développer un projet citoyen d'initiative personnelle. (contacter le service réussite éducative).

Le livret d'activités :

Les services Réussite éducative et Ville d'art et d'histoire proposent en partenariat avec Minus Editions un cahier d'activités pour s'interroger et ouvrir le débat avec les enfants sur les notions de citoyenneté. A travers des jeux, des activités, des débats, l'objectif sera de découvrir les lieux et grands noms de la citoyenneté mais aussi de réfléchir sur les règles, les droits et devoirs, qui nous permettent de bien vivre ensemble sur un même territoire. Ce livret est à destination des enfants de 8 à 11 ans (à partir du CE2). Il est au service du projet de l'enseignant, son utilisation est adaptable. Dans le cadre d'un projet d'année, il peut servir de fil conducteur. En mode atelier, le nombre de séances est à déterminer en fonction du projet, il est possible d'insister sur un sujet plus spécifiquement. Le livret comporte en effet plusieurs entrées. Il est accompagné d'un livret d'animation pour préparer au mieux son utilisation. Des temps de présentation de ces outils auprès des équipes peuvent être sollicités.



Le livret citoyen met l'enfant en position d'acteur au cours du parcours citoyen, lui permet de faire le lien avec les différentes visites citoyennes déjà réalisées, de réinvestir les connaissances acquises dans le cadre scolaire et périscolaire et de l'interroger sur les propositions qu'ils pourraient émettre pour améliorer la vie locale.

Les acteurs éducatifs sont sensibilisés, préalablement, à son utilisation. Un livret de l'accompagnateur a également été créé.

Vous êtes intéressé.e.s, vous sollicitez l'outil via **la fiche dédiée**, téléchargeable sur l'espace ressources enseignants. La fiche est à remettre **avant le 20 juin 2018**, par le biais de la clé USB.

Pour plus de renseignements :

sur l'utilisation, la disponibilité de cet outil et la visite citoyenne :

contactez la responsable du service réussite éducative
à la Direction Enfance-Action Educative

Anne-Sophie Belgaid

03-59-57-31-75 // abelgaid@ville-roubaix.fr

**LES OUTILS AU SERVICE DES APPRENTISSAGES CITOYENS
DE NIVEAU 2**

Projet devoir de Mémoire et Citoyenneté :

Se sentir citoyen est-il inné ? Peut-on naturellement mesurer toute la richesse de la citoyenneté lorsqu'on ignore à quel point elle a pu être rare à certaines époques ?

Est-ce que mieux connaître l'histoire de femmes et d'hommes qui se sont battus pour la Liberté ne permettrait pas de mieux comprendre l'importance des actes de citoyenneté aujourd'hui ?

Parce que la citoyenneté est souvent diluée entre différentes strates : nationale, européenne et mondiale ; le Pack devoir de Mémoire et Citoyenneté propose aux élèves de primaire de mieux comprendre toute la dimension de la Citoyenneté, à travers une histoire locale forte de témoignages et d'empreintes humaines, et grâce à un décodage des symboles de la République d'aujourd'hui.

Afin de répondre à ces objectifs, la Ville de Roubaix propose deux Packs, l'un dédié à la première guerre mondiale, l'autre à la seconde avec comme dénominateur commun les liens entre le devoir de Mémoire et la Citoyenneté.

Programme cycle 3: "le XXe siècle et notre époque : les deux conflits mondiaux" Transport et visite pris en charge par la Ville de Roubaix

1-Projet Première Guerre Mondiale et Citoyenneté :

Les engagements de la Formule 1 :

Présence et / ou participation à la Cérémonie du 11 Novembre
+Visite d'un porte-drapeau en classe
+ Visite du Fort de Seclin

Les engagements de la Formule 2 :

Présence et / ou participation à la Cérémonie du 11 Novembre
+Visite d'un porte-drapeau en classe
+ Circuit Chemin de la Mémoire au Cœur de Ville

● La Cérémonie du 11 Novembre

Est un temps fort symbolique où la France rend hommage à ses morts. Aujourd'hui, il n'y a plus aucun « poilu », c'est donc un hommage d'autant plus important et ancré dans le devoir de Mémoire. Ce jour-là, le Conseil Municipal se rend au Cimetière militaire pour y déposer une gerbe avec une délégation d'enfants, puis au Monument aux Morts.

Les élèves volontaires pourront en plus de leur présence, participer activement à la cérémonie en lisant une lettre de poilu, un poème, en rendant hommage à une figure roubaisienne, ou par toute autre réalisation à leur initiative relevant de ce thème.

Néanmoins, étant donné le caractère officiel et protocolaire de la Cérémonie, les enseignants et les classes seront accompagnés dans leur démarche et guidés dans l'élaboration de leur production finale.

Au Monument aux Morts, la cérémonie se clôture par la Marseillaise jouée par l'Orchestre d'Harmonie de Roubaix et chantée par les enfants présents.

Un défilé s'organise afin de rejoindre l'Hôtel de Ville, où Monsieur le Maire rend hommage aux

Morts pour la France.

● La visite d'un porte-drapeau en classe

Est un moment d'échange qui tient à cœur aux membres d'association patriotique qui viennent en tenue militaire avec leur drapeau. Au cours de cette rencontre, ils vous présenteront leur association, vous expliqueront les symboles sur leur drapeau, et surtout ces femmes et ces hommes vous donneront leur définition du devoir de mémoire et de l'engagement, et vous diront tout simplement pourquoi par tous les temps ils viennent commémorer les dates républicaines importantes. Par an, 9 au total, toutes causes confondues.

Ils se prêteront également au jeu des questions préparées par vos élèves.

● La visite du Fort de Seclin :

La Visite se décompose en deux temps, le musée et celle des fortifications. A travers une riche collection, les salles du musée mettent à l'honneur les officiers avec le Mémorial du Général Deffontaines, une autre salle permet également de découvrir l'artillerie de l'époque.

L'exploration des fortifications à travers le site et les dédales de couloirs clôtureront la visite.

● Le circuit des Chemins de la Mémoire au Cœur de Ville :

Il s'agit d'un vaste projet initié par le Comté régional de Tourisme qui a sélectionné plusieurs sites pouvant accueillir des boucles locales avec des thèmes particuliers.

Le circuit des Chemins de la Mémoire de la Ville de Roubaix met à l'honneur les Figures roubaisiennes résistantes de la Première Guerre Mondiale.

L'Office de Tourisme arpentera avec vous le Cœur de Ville pendant 1h en vous présentant les actes de Résistance de Marie-Léonie Vanhoutte, Léon Marlot, Joseph Willot, Firmin Dubar, l'Abbé Jules Pinte, Eugène Motte, Invasion 14 de Maxence Van Der Meersch.

Grâce au « Journal des Occupés Inoccupés » édité pour la première fois le 1^{er} janvier 1915 par Joseph Willot, les élèves n'auront aucune difficulté à retrouver leur trace.

Cette visite au Cœur de Ville pourra être complétée par une visite du carré militaire au cimetière Place Chaptal.

2- Projet Deuxième Guerre Mondiale et Citoyenneté:

Les engagements de la Formule 3 :

Présence et/ou participation à la Cérémonie du 8 Mai

+Parrainage d'un élu et visite des symboles de la République

+Visite au Musée de Bondues

● La Cérémonie du 8 Mai :

Est bâtie sur le même schéma que celle du 11 Novembre. Les initiatives des élèves sont toutes aussi bienvenues, dans le cadre défini aux cérémonies du 11 novembre.

● Le Parrainage d'une classe par un élu :

Propose dans un premier temps une rencontre en classe. Un premier échange préparé par vos élèves où l'élu se prête au jeu des questions « républicaines ».

Dans un second temps l'élu reçoit la classe qu'il parraine à l'Hôtel de Ville ou en Mairie de Quartier afin de leur expliquer le contenu de sa délégation, les réalisations concrètes, ainsi que les partenariats utiles avec les autres élus.

Ce parrainage est complété par la visite des symboles de la République sur rendez-vous avec le

Centre d'Information Municipale.

Au cours de cette visite seront présentés les statues des maires de Roubaix, les symboles républicains tels que les drapeaux, la photo du Président de la République, le buste Marianne...

Dans la salle du Conseil Municipal qui sera prête pour une séance publique, quelques heures après votre passage, vous seront présentés les règles, le déroulement de séance, l'organisation d'un conseil municipal.

- Visite du Musée de Bondues :

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, du 17 mars 1943 au 1er mai 1944, 68 résistants sont fusillés au fort de Bondues. Aujourd'hui, dans les vestiges de ce fort, le Musée de la Résistance de Bondues transmet ce qu'a été la résistance dans le Nord-Pas-de-Calais au temps de l'occupation allemande.

Contact :

Service Protocole

Hélène Clain

Tél. : 03.20.66.46.44

hclain@ville-roubaix.fr

protocole@ville-roubaix.fr

Modalités d'inscription:

Vos demandes sont à renvoyer avant **le 20 juin 2018**, selon les modalités précisées au sein du guide de « la marche à suivre »

Appel à participation Conseil Municipal des Enfants de la Ville de Roubaix



A la rentrée scolaire 2018-2019, l'assemblée est renouvelée intégralement !

1- Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Enfants ?

La Ville de Roubaix a mis en place un Conseil Municipal des Enfants, depuis la rentrée scolaire 2016-2017.

Le CME est un espace d'écoute, d'échanges, de propositions des enfants, leur permettant de faire l'expérience concrète du fonctionnement démocratique et reconnaissant leur capacité à agir sur le territoire dans lequel ils vivent

Le projet repose sur le partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative : les parents, les enseignants des écoles publiques et privées du territoire et les équipes éducatives municipales et associatives.

L'assemblée est présidée par l'él.u.e en charge du CME. L'animation des séances est assurée par deux intervenants spécialisés, vacataires municipaux appuyés par des animateurs complémentaires en appui dans la gestion et l'encadrement du groupe. Leur nombre répond à la réglementation en vigueur en matière d'encadrement d'enfants sur des activités se déroulant hors temps scolaire.

Les modalités de fonctionnement du CME sont précisées dans un règlement intérieur.

2-Les missions des conseillers

Le CME peut être consulté sur ces questions, sur les thèmes de son choix ou à partir d'une liste proposée chaque année par le conseil d'administration de la Ville. Les thèmes sont débattus au sein du CME et retenus à la collégiale.

Les jeunes conseillers ont un rôle d'ambassadeur. Porte-paroles des élèves de leur école, ils ont également la tâche de relayer leurs propositions.

Les jeunes conseillers s'engagent à participer au CME pendant une durée de deux ans. Ils formalisent avec leurs parents cet engagement lors d'une cérémonie d'investiture. Le mandat inclut une assiduité aux différentes séances de travail.

3- Les modalités pratiques de l'élection

Le processus électoral s'appuie sur le partenariat avec l'éducation nationale.

- Sont éligibles les enfants scolarisés dans les classes de CM1 et CM2 dans les écoles roubaisiennes publiques et privées sous contrat et habitant à Roubaix. Sont électeurs les enfants des classes de

CE2, CM1 et CM2 scolarisés dans les écoles roubaisiennes publiques et privées sous contrat. **Pour éviter les sorties d'école du dispositif d'une année à l'autre, il n'est désormais plus possible d'élire deux élèves de CM2. S'il y a un abandon ou l'entrée d'une nouvelle école au terme de l'année scolaire 2018-2019, les conseillers nouvellement élus ou les remplaçants proposés en 2019-2020 ont un mandat d'un an.**

- Le mode d'élection est le scrutin binominal majoritaire à un tour. Le binôme ayant le plus grand nombre de voix est élu. Le mandat est de deux ans.

- L'élection des conseillers doit porter sur un binôme paritaire. Chaque candidature devra être composée d'un binôme garçon/fille scolarisé, en CM1 ou CM2. **Il n'est désormais plus possible d'élire deux élèves de CM2** Ils devront être habitants de la commune. Une autorisation signée des parents est nécessaire. Pour ce faire, les enfants faisant acte de candidature doivent remplir le formulaire dédié et le remettre signé par ses parents à son enseignant (ces documents sont transmis par le service réussite éducative).

- En cas d'égalité de voix, est élu le binôme dont un des candidats est le plus âgé.

- En cas de désistement en cours de mandat, un seul siègera.

Pack électoral fourni :

Un pack électoral et le matériel de vote sont mis à disposition par la commune : carte d'électeur, profession de foi, notice explicative, plaquette de communication en direction des parents, urne, isoloir, formulaire procès verbal.

4- Fonctionnement

Les écoles sont informées de l'objet de chaque réunion pour qu'un retour puisse être fait dans la mesure du possible par les élus du CME auprès des classes volontaires.

Le CME se réunit, à l'hôtel de ville, en moyenne une fois par mois. Les séances se déroulent hors temps scolaire, le mercredi après-midi (14h00-17h00). La mise en place de commissions thématiques est également prévue.

5- Passerelles avec l'école :

Il est proposé, en fonction de vos projets, de renforcer les liens avec vos projets d'école, afin de permettre non seulement au jeune conseiller d'exercer pleinement son rôle de représentant mais également d'associer l'ensemble des enfants de l'école.

A noter, chaque enfant reçoit « un carnet du jeune conseiller » , lui permettant de restituer les échanges et activités, il peut être le support des échanges. A la rentrée scolaire prochaine, les échanges pourront être facilités via le site de la Fabrique, plateforme des instances citoyennes de Roubaix. Les comptes-rendus des séances seront systématiquement transmis.

Il est possible également :

- de créer des liens avec les instances participatives de votre école
- en fonction des sujets abordés, de partager des initiatives et des projets communs
- d'articuler l'intervention des conseillers enfants avec un projet citoyen d'initiative personnelle déposé (cf. niveau 3 livret citoyenneté).

6-Calendrier et modalités d'inscription :

Vous souhaitez inscrire votre école au dispositif, il suffit de remplir le formulaire « appel à participation », téléchargeable sur l'espace ressources enseignants :

Inscription **avant le 20 juin 2018** par mail à l'attention d'Anne-Sophie Belgaid : conseilmunicipaldesenfants@ville-roubaix.fr

Déroulement des élections semaine **du 8 octobre 2018**

Remise des résultats au services réussite éducative avant **le 16 octobre 2018**

Pour en savoir plus sur le CME : roubaix.fr

Pour tout renseignement complémentaire :

Anne-Sophie Belgaid
DGEJS- Action Educative
Responsable du service réussite éducative
03.59.57.31.75

LES OUTILS AU SERVICE DES APPRENTISSAGES CITOYENS DE NIVEAU 3

Mon projet citoyen d'initiative personnelle :

Vous souhaitez, avec votre classe, aborder différemment les questions d'éducation à la citoyenneté, faciliter l'acquisition des connaissances civiques et le développement des compétences sociales de vos élèves en vous appuyant sur une pédagogie de projet. A l'instar du projet *classe de découvertes d'initiative personnelle*, nous vous proposons d'accompagner et de soutenir vos initiatives en vous offrant la possibilité de monter votre projet en ayant accès aux différentes aides que propose la Ville.

Plus précisément, le service réussite éducative met à disposition une boîte à outils au sein de laquelle vous pourrez puiser pour permettre la mise en œuvre des objectifs poursuivis :

- possibilité de financement d'intervenants extérieurs (structures culturelles, d'éducation à la citoyenneté...),
- aides logistiques : réservation ou mise à disposition de matériel, salles...
- visites guidées de l'office de tourisme, sorties pédagogiques (prise en charge des entrées et du transport),
- parrainage d'un élu de la municipalité,
- établissement de partenariats avec des acteurs associatifs,
- financement d'abonnements, des supports de restitution, impression de documents...

Le service réussite éducative vous propose un accompagnement méthodologique et la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation de votre projet. Vous avez également accès aux différents outils présentés au sein de l'espace ressource enseignants (thématiques culture, santé, EPS, développement durable, classes de découvertes...).

Une rencontre préalable sera nécessaire afin d'identifier ensemble les outils les plus adaptés.

Ces modalités de fonctionnement vous permettent :

- soit de développer un projet en fonction d'une thématique citoyenne spécifique que vous souhaitez travailler avec votre classe (thématiques intergénérationnelle, éco citoyenne, sensibilisation au handicap, médias et citoyenneté, solidarité internationale...)
- soit de mettre en œuvre un projet adapté aux problématiques rencontrées par le groupe classe (respect des règles collectives, violence, égalité filles/garçons, harcèlement, addiction aux écrans...). Il s'agira d'agir au plus près de vos besoins.

Quelques exemples :

Dans ce cadre, il est possible d'envisager la mobilisation des ressources culturelles. Vous pouvez, par exemple, solliciter les interventions d'une compagnie de théâtre pour prévenir et décortiquer les phénomènes de violences ou traiter le thème de la différence, faire appel aux interventions d'une compagnie de danse pour travailler les rapports filles/garçons ou développer un projet autour de l'éducation physique et sportive...

Un parcours de sorties pédagogiques peut également être mis en place pour aborder de façon concrète la connaissance des institutions. Il est également possible d'avoir recours à l'intervention d'une structure spécialisée dans le cadre d'un projet sur l'éducation à l'image.

Conditions d'attribution :

Les différentes aides pourront être sollicitées si elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet préalablement construit et s'articulant aux objectifs des programmes nationaux et aux compétences du socle commun des connaissances et des compétences.

Plus globalement, les projets déposés montreront comment votre finalité, votre démarche et vos activités pédagogiques seront à même de faire appréhender par vos élèves et apprendre les enjeux du vivre ensemble :

- *compréhension, respect de soi, de l'autre, apprentissage de la différence, respect de l'égalité filles/garçons,*

- *intériorisation des règles de vie collective, développement de la participation et de l'implication au sein d'un projet pour eux-mêmes, leur quartier, leur ville*

- *ouverture, esprit critique, raisonnement éclairé...*

et favoriser le développement de comportements citoyens au sein du groupe classe (*intériorisation des droits et devoirs, acceptation de la différence, relation fille garçon, tolérance,...*) et au-delà (*connaissance des institutions, relation au cadre de vie, développement durable, respect des règles de vie collective ...*).

Modalités d'inscription :

Si vous souhaitez vous engager dans cette démarche, vous remplissez la fiche projet afférente, **accompagnée d'un budget prévisionnel et des devis annexés que vous envoyez avant le 20 juin 2018, selon les modalités précisées au sein du livret de « la marche à suivre ».**

Contact :

Virginie Da Costa
Service réussite éducative
de la Ville de Roubaix
Coordinatrice administrative
des projets écoles primaires
Tél: 03.59.57.31.27
vdacosta@ville-roubaix.fr